



## PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 21 février 2023

#### **Le préfet du Finistère a rencontré hier matin lundi 20 février 2023 les Maires du Pays bigouden**

Le préfet du Finistère a souhaité réunir hier matin, lundi 20 février 2023, les élus du pays bigouden suite à la présentation par M. Hervé Berville, Secrétaire d'État chargé de la Mer, auprès de la Première Ministre, du bilan du Plan d'Accompagnement Individuel lié aux conséquences du Brexit qui s'était tenue vendredi 17 février,, en présence des présidents des Comités des Pêches,

Étaient présents :

Les Présidents des Communautés de Communes Cap Sizun – Pointe du Raz et du Pays Bigouden Sud, la Présidente de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden ; - Les Maires des communes de Combrit, Ile-Tudy, Le Guilvinec, Loctudy, Penmarc'h, Plobannalec-Lesconil, Plomeur, Saint-Jean-Trolimon, Treffiagat, Treguennec et Tréméoc.

1 Lors de cet échange, le préfet du Finistère a rappelé l'action du Gouvernement pour soutenir la filière ces derniers mois avec 200 millions d'euros pour la Covid, les arrêts temporaires « Sole, et Brexit » et les aides carburant.

Pour le territoire finistérien, 26,6 millions d'euros ont été mobilisés par les dispositifs de soutien et les mesures du plan de relance depuis 2 ans. En outre, le Ministre s'est très fortement mobilisé pour prolonger jusqu'au 15 mai 2023 le dispositif d'aide au carburant afin d'aider nos pêcheurs.

2 Le préfet a rappelé que le « PAI » a été co-construit avec les professionnels depuis

#### **Contact presse**

#### **Bureau de la communication interministérielle**

Tél : 02 90 77 20 20 / 02 90 77 20 21  
Mél : [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)

novembre 2021 et qu'il a pour seul but de répondre à la situation des armements qui connaissent de fortes difficultés économiques du fait du Brexit.

Il s'agit en effet d'éviter la déstabilisation des armements et des ports et le cas échéant un effondrement de la filière pour nos pêcheurs obligés de rester à quai.

Le préfet a rappelé les fondements et les principes de ce plan : pédagogie, transparence, appel à la responsabilité collective. En clair il s'agit de concrétiser avec les professionnels un plan adapté à la situation de chacun.

**3** Cette réunion a également permis aux participants d'échanger sur l'étude d'impact « PAI » que le Ministre Hervé Berville a confiée au préfet du Finistère. En lien avec le conseil départemental du Finistère, la Région Bretagne et les acteurs économiques concernés, cette étude vise à identifier les répercussions des sorties de flotte sur la filière, de l'amont à l'aval, en mettant notamment l'accent sur les conséquences pour les halles à marée et les ports de pêche et de proposer, si nécessaire, les mesures d'urgence pour accompagner le secteur.

Au terme des échanges, les maires présents ont clairement indiqué vouloir s'engager dans cette démarche de co-construction avec l'État pour cette nouvelle étape.

Le préfet du Finistère a donc confirmé que cette démarche devrait permettre :

- d'évaluer précisément l'impact et les conséquences directes et indirectes du PAI.
- d'amortir les conséquences directes sur l'emploi des marins.
- d'accompagner naturellement les collectivités locales et les acteurs économiques,
- de réunir collectivement les conditions d'un rebond de la filière pêche et de soutenir les projets de diversification économique portés par les chambres consulaires et les élus locaux.

Dans cette perspective, et afin de construire de nouvelles perspectives pour le Pays Bigouden, un cycle de réunions sera organisé dans les prochaines semaines avec notamment les différents acteurs économiques du Pays Bigouden, les Maires, le Conseil Départemental, le syndicat mixte des Ports de pêches et de Plaisance de Cornouaille, le Conseil Régional ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie.